

FAIRE CONFIANCE DANS UN CONTEXTE DE «CRISE SOCIETALE»?

TRUST IN A CONTEXT OF A “SOCIETAL CRISIS”?

Corinne Valasik*

Résumé Ce texte s’inscrit en complémentarité des autres interventions pluridisciplinaires qui jalonnent ce programme de recherche porté par les sciences de l’éducation autour de la confiance. Il s’agit de présenter la manière dont la sociologie, ou plutôt certains courants de la sociologie, définissent la notion de confiance. Puis de renverser le propos en interrogeant le cadre global dans lequel s’inscrit ces réflexions. En effet si la question de la confiance se pose actuellement et de façon si vive c’est probablement car il y a une crainte de perte de lien social au cœur de nos sociétés et c’est ce point qui sera sociologiquement interrogé. Même si les sociétés actuelles sont marquées par de nombreux bouleversements, la relation de confiance reste un élément structurant et structuré des relations sociales, du lien social. Elle est désormais un des fondements même des familles contemporaines « relationnelles », qui se déploie ensuite dans les autres mondes sociaux. Cette place importante accordée à la confiance comporte aussi ses revers : elle devient une injonction sociale, « l’obligation d’avoir confiance en soi, en l’autre », qui contribue souvent et inconsciemment à reproduire les inégalités sociales. L’éducation à la relation de confiance est un enjeu crucial.

Mots clefs: Confiance. Relation de confiance. Confiance en soi. Sociologie. Education. Pédagogie. Oral

Abstract This text complements the other multidisciplinary contributions to the research program on trust conducted by the educational sciences (science education). The aim is to present the way in which sociology, or rather certain currents of sociology, define the notion of trust. It then turns the discussion on its head, by examining the global framework within which these reflections take place. Indeed, if the question of trust is currently being raised so strongly it is probably because there is a fear of a loss of social link at the heart of our societies, and it is this point that will be sociologically examined. Even if today's societies are marked by many upheavals, the

* *Professeur extraordinaire. Maîtresse de conférences en sociologie.*

Doyenne honoraire.

UR « Religion, Culture et Société » (EA 7403) | Institut Catholique de Paris.

Membre du Groupe Sociétés, Religions et Laïcité (GSRL-UMR 8582) CNRS/EPHE-PSL

relationship of trust remains a structuring element of social relations, of the social link. It is now one of the very foundations of contemporary "relational" families, which then extends to other social worlds. This emphasis on trust also has its downside: it becomes a social injunction, "the obligation to be selfconfident and have trust in others", often unconsciously contributing to the reproduction of social inequalities. Education in trusting relationships is a crucial issue.

Keywords: Trust. Trust relationship. Self-confidence. Sociology. Education. Pedagogy. Oral

Ce texte s'inscrit en complémentarité des autres interventions pluridisciplinaires qui jalonnent ce programme de recherche porté par les sciences de l'éducation autour de la confiance. Emile Durkheim, l'un des fondateurs de la sociologie, pressentait la nécessité de penser ensemble le rôle du penseur et celui de l'éducateur. Ces deux fonctions, sans se confondre, lui apparaissaient comme complémentaires et définissaient le rôle du sociologue: *« Nous devons être, avant tout, des conseillers, des éducateurs. Nous sommes faits pour aider nos contemporains à se reconnaître dans leurs idées et dans leurs sentiments beaucoup plutôt que les gouverner ; et dans l'état de confusion mentale où nous vivons, quel rôle plus utile à jouer? »* (Durkheim, 1904) Il précisait ainsi ce qu'il avait déjà esquissé dans la préface à la première édition de *De la division du travail social*, que *« Nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les mieux résoudre »* (Durkheim 1893).

C'est dans cette lignée, que bien plus modestement, se situe ce texte. Il s'agit de présenter à la fois la manière dont la sociologie, ou plutôt certains courants de la sociologie, définissent la notion de confiance. Puis de renverser le propos en interrogeant le cadre global dans lequel s'inscrit ces réflexions. En effet si la question de la confiance se pose actuellement et de façon si vive c'est probablement car il y a une crainte de perte de lien social au cœur de nos sociétés et c'est ce point qui sera sociologiquement interrogé avant d'ouvrir des pistes possibles de travail transdisciplinaire.

Comment sociologiquement définir la confiance ? Une crise de la confiance ou une crise de l'autorité ?

Christian Thuderoz (Thuderoz, 2004) analyse de façon claire les raisons théoriques qui ont limité l'analyse de la confiance en tant que telle, et pourquoi elle n'est pas devenue -jusqu'à présent - une thématique dominante en sociologie. Soit la confiance est conçue comme une variable parmi un tout plus global soit elle est posée comme un élément de base des relations sociales sans pour autant être réellement définie. Elle devient ainsi explique-t-il « un concept pluridimensionnel (un « hyper-concept » qui engloberait simultanément de nombreuses dimensions : « une relation et l'espoir fondé sur cette relation ; un état donné de cette relation et une action (ou un mouvement) ; une

attitude et un comportement ; une propriété (ou une faculté) et une croyance et enfin une norme sociale et un calcul».

Cette énumération permet à la fois de cerner les nombreuses facettes que peut prendre la confiance comme concept sociologique mais permet difficilement de le rendre opératoire pour appréhender le réel. Cette complexité voire ce flou est révélateur également de modifications épistémologiques actuellement en cours en sociologie qu'il faudrait étudier par ailleurs. Pour simplifier, il est possible de comprendre la confiance comme un concept qui permet de comprendre les relations. Or toute relation est par nature sociale, qu'elle concerne deux personnes ou des groupes entiers, et se construit par étape, quel que soit le contexte spécifique dans lequel elle s'inscrit. Elle relève un peu du rite tel que défini par Van Gennep, c'est-à-dire qu'il faut que les différentes étapes « réussissent » afin la relation advienne puis s'ancre dans le réel. La relation est donc toujours en mouvement, en construction et comporte une part de jeu, de flexibilité et d'instabilité. C'est pour ces raisons que la notion de processus relationnel est souvent usitée ou tout simplement sous-entendue en sociologie. Afin de comprendre ce processus, il est nécessaire de prendre en compte de nombreux éléments, tous présents à des étapes différentes du processus. Tout d'abord comprendre les conditions de possibilités sociales de la relation : le contexte global, les acteurs concernés (visibles et non visibles, leur milieu d'appartenance), la possibilité ou non que ces derniers entrent en relation. Puis ensuite il devient possible d'observer la relation en train de se nouer. C'est ici qu'apparaît la confiance ou plus précisément la relation de confiance, qui est elle-même processionnelle et donc toujours en ajustement. La relation de confiance est plus que la confiance elle-même. Elle est souvent l'une des conditions de possibilité de la relation et aussi de son maintien. Elle permet ainsi de fluidifier les liens sociaux et de créer du commun. La confiance est ici employée au singulier, or le pluriel est également à penser. Il existerait alors des formes de confiance recouvrant des réalités différenciées : celle que l'on donne à autrui, celle qu'autrui nous offre, celle que nous avons en nous-même, également celle que nous entretenons avec les institutions par exemple.

Il importe maintenant de comprendre pourquoi la confiance paraît actuellement si fragilisée. Ce début de 21^{ème} est marqué par de nombreuses interrogations et doutes, qui d'une certaine manière présente des affinités avec la période de la fin du 19^{ème} siècle qui a vu naître la sociologie. Il serait hasardeux de tirer des analogies de ce rapide constat tant les périodes semblent différentes. Néanmoins, un élément reste identique : celui de place de la confiance, ou plus précisément de la relation de confiance, dans la société, dans les liens sociaux, dans les relations interindividuelles. Depuis les années 1970, les sociétés occidentales connaissent de nombreux bouleversements. Ne sont rappelés ici que ceux qui ont un lien direct ou indirect avec le sujet, et ce sans hiérarchiser leur importance. Tout d'abord le mouvement de désinstitutionalisation. Il remet en question les formes habituelles, ou plutôt celles considérées comme telles, de l'autorité. La verticalité, c'est-à-dire la forme descendante de l'autorité est questionnée, interrogée, remise en question et parfois

désavouée. Ce mouvement est à la fois homogène dans les analyses proposées et différencié suivant les contextes sociaux, économiques et culturels. Les figures qui incarnent, cette autorité verticale et cette concentration du pouvoir sont alors fortement contestées, dans tous les champs de la société : celle du père, du professeur, du patron, du prêtre, du président, du policier. Dépositaires, le plus souvent masculins, d'un pouvoir inscrit dans un temps long, et dont la légitimité comme l'a démontré Max Weber est soit issue de l'autorité bureaucratique soit d'une autorité qualifiée de traditionnelle, ces représentants d'un ordre social ne suscitent plus la confiance.

Décriée, cette figure de l'autorité verticale continue cependant d'attirer, voire de fasciner. Elle représente le pouvoir, la force, la puissance et indique là où se trouve l'autorité. Ce sont les personnes qui la représentent qui sont considérées comme interchangeables et sont dévalorisées quelques temps à peine après avoir endossé cette fonction. C'est typiquement le cas en France où les candidats à l'élection présidentielle depuis quelques décennies se présentent comme des hommes providentiels et proposent un récit commun, un nous chargé d'englober une large partie de la population. Puis très vite et ce de façon de plus en plus accélérée, celui ou celle à qui cette confiance a été donnée va subir de nombreuses critiques, la confiance va lui être retirée, partiellement ou totalement. Ces profondes transformations – parfois ambivalentes puisque le pouvoir continue d'exercer un attrait fort - déstabilisent les modèles institutionnels et ce, dans des domaines différents de la société comme le travail, l'école, la famille, la religion. L'autorité et la relation de confiance sont étroitement liées tout en se situant à des niveaux différents. Lorsque l'un des éléments est touché l'autre l'est aussi et inversement. Il est ainsi difficile de répondre à la question crise de la confiance ou crise de l'autorité ? Il s'agit surtout d'une remise en question de la relation de confiance aux différentes formes d'autorité qui composent et structurent notre société et son imaginaire.

C'est en partie afin de tenter de rendre compte de ces modifications que la sociologie a progressivement multiplié les objets de recherche afin de comprendre ce qui se jouait précisément dans tel ou tel espace social, dans telle ou telle institution. Moment épistémologique nécessaire de la discipline qui a permis de mieux saisir les mutations en œuvre permettant actuellement d'en avoir une compréhension plus englobante.

Une fois ce contexte global rapidement posé il devient possible de s'intéresser plus particulièrement à la manière dont naît et se tisse la relation de confiance au sein d'une des premières instances de socialisation à savoir la famille, institution qui a connu de nombreuses et puissantes remises en question de son modèle de gestion de l'autorité.

La famille: comme instance de socialisation et d'éducation à la relation de confiance

Une institution en mutation

Les États ont contribué, et contribuent d'ailleurs encore, à définir les contours de la famille à travers une politique familiale plus ou moins normative selon les cas. Elle se décline sur un versant économique par la mise en place ou non de prestations économiques destinées aux familles en difficulté, de la mise en place ou non de mode de garde collectifs comme les crèches, de conditions liées à la transmission de l'héritage etc. Par la voie législative il décide de la place, des droits et devoirs des membres du groupe appelé famille, de la « bonne » parentalité, des conditions nécessaires au mariage civil, au divorce etc. Certaines familles possèdent des capacités de résistance face à l'État et à son regard qui varient suivant leur statut. Celles qui sont les plus dépendantes économiquement de lui pouvant s'en extraire moins facilement. Les structures de parenté et de filiation imprègnent sur le temps long les sociétés et tissent d'autres liens entre les individus et leur(s) famille(s) et entre les familles (Théry, 2016 ; Déchaux, 2009). Depuis plusieurs décennies dans la plupart des sociétés occidentales, la puissance de l'autorité paternelle au sein de la famille décline. Certains s'en plaignent, d'autres s'en réjouissent. Désormais le père n'est plus le seul à posséder l'autorité parentale, il la partage avec la mère. Qui elle-même n'a désormais plus besoin de son accord formel pour travailler, posséder un compte en banque et l'utiliser etc. Ces changements du statut et du rôle de l'homme et de la femme se sont produits en un temps rapide et ont eu des impacts différents suivant les milieux sociaux et économiques. Ainsi encore aujourd'hui plusieurs modèles cohabitent au sein d'un même pays, voire d'une même région, ce qui parfois peut rendre complexe certaines unions mixtes, c'est-à-dire possédant des capitaux économiques, sociaux, culturels éloignés. Cette nouvelle distribution des rôles au sein des familles contemporaines a redessiné la conjugalité. Le mariage n'est désormais plus perçu comme l'unique moyen de faire couple, il reste un rite reconnu de la conjugalité mais moins essentiel ce qui explique sa diminution constante. Il est désormais possible de vivre en couple sans souhaiter une reconnaissance institutionnelle. Cela traduit une perte de confiance en l'institution mariage, une conviction que le mariage fondé sur le sentiment amoureux et/ou sur l'amour en tant que tel ne dure pas forcément pour toute la vie, et ce d'autant plus que les espérances de vie s'allongent. Pour autant, les travaux sociologiques montrent que les personnes croient en l'amour et même au mariage mais craignent de ne pas faire le bon choix, elles ont peur de ne plus aimer ou pire de ne plus être aimé par l'autre. Cet engagement sur du long terme inquiète. Les trajectoires de vie montrent que chacun à travers ses différentes expériences change partiellement. Pas totalement, loin de là, mais suffisamment pour que les aspirations évoluent. Comme alors se faire suffisamment confiance pour être sûr de son choix ? Comment ensuite faire confiance à l'autre pour toute la vie ? Comment établir une relation de confiance capable de s'ajuster au fil du temps ? Surtout qu'une grande partie de la société est convaincue que le modèle familial serait en crise. Or, si l'on prend l'exemple de la France, 60 % des familles sont dites selon la nomenclature de l'Insee

« traditionnelles », c'est-à-dire que le couple parental est toujours en conjugalité. Cela ne dit rien à ce stade de ce que ce couple vit dans son intimité mais cela casse un préjugé tenace. A l'inverse le nombre de familles dites « recomposées » plafonne à 10%.

La famille relationnelle et la construction de relation de la confiance en soi et en les autres

François de Singly (De Singly, 2023) qualifie la famille contemporaine de famille relationnelle. Désormais les membres de la famille considèrent celle-ci comme un lieu permettant l'épanouissement de chacun au sein d'un foyer commun. Tout l'enjeu est donc de tenir un équilibre entre l'affirmation du je et l'appartenance à un nous, la socialisation, l'éducation se déroule par agencements réguliers. Cela se joue à tous les niveaux : celui du couple, celui des enfants au sein d'une fratrie puis des parents avec les enfants. Cet équilibre ne peut exister s'il n'y a pas construction et ajustement de la relation de confiance entre les membres de la famille. Si l'un des parents fait peur, l'épanouissement individuel de l'enfant, tel qu'il est entendu actuellement, se verra être compromis ainsi que sa capacité à tisser des liens reposant sur la confiance en l'autre.

C'est bien sur cette relation que s'ancre désormais la famille, perçue comme à la fois comme refuge et tremplin vers les autres. A rebours du 20^{ème} siècle, les enquêtes qui portent sur les valeurs des européens, menées notamment par Pierre Bréchon (Bréchon, 2023), montrent que désormais pour les jeunes la famille est la valeur première.

Les parents souhaitent soutenir l'épanouissement de leur enfant : pour cela ils vont essayer d'identifier au mieux sa personnalité afin de le singulariser. Ce qui débute dès le choix du prénom qui est de moins en moins choisi parmi le répertoire de prénoms disponibles dans la lignée familiale. Ce processus se poursuit lors de l'enfance et de l'adolescence : que ce soit le choix du sport, des habits ou autres, cela se fait le plus souvent en lien avec le désir de l'enfant. S'ajoutent les désirs individuels des autres membres du groupe famille qui vont devoir s'ajuster avec « le monde commun » (Ségalen, 2013) dont se dote la famille. Cela comprend son mode d'organisation quotidien, sa manière de communiquer, ses rites, ses goûts, ses détestations, ses obligations, etc. Mais aussi, et cela est un élément fondamental, la manière dont la famille propose un ancrage dans la durée, dans le temps à travers une mémoire familiale en constante adaptation (Halbwachs, 1925). Cette temporalité permet à chacun de se définir comme membre d'une lignée, de s'approprier la mémoire d'un passé revisité qui l'aide à se situer dans le présent en piochant parmi les éléments qui lui font « sens » au sein de ce réservoir de mémoire familiale.

Ainsi, la famille serait désormais le lieu d'une négociation quasi constante, ce qu'Antony Giddens (Giddens, 2024) nomme le « contrat roulant », avec des variations de modèles allant des habitués de la négociation presque constante à ceux qui la pratiquent peu. On se socialise en apprenant à vivre en groupe tout en affirmant ses propres besoins. Cela s'est beaucoup retrouvé lors des

confinements et reconfinements où il est apparu combien un même objet, par exemple la table du salon pouvait avoir plusieurs rôles : table de repas, table de jeu et aussi bureau individuel. Cet équilibre constant entre l'individuel et le collectif concerne aussi le temps et l'usage de la technologie. Certaines pratiques qui isolent sont mieux acceptées que d'autres: ainsi lire un livre est mieux perçu que d'écouter avec un casque une série sur sa tablette, dans ce second cas la coupure avec les proches paraît plus nette voire potentiellement signe d'une opposition non verbale. La place du téléphone portable cristallise les tensions car il manifeste l'intrusion et l'attractivité de l'extérieur au cœur du cocon familial.

La relation de confiance est donc à la fois à la base même de la constitution de la famille, quand cela se passe « bien » - ce bien devant être défini plus précisément, et c'est aussi le lieu de l'apprentissage et de l'acquisition de la confiance en soi. Anthony Giddens va plus loin puisqu'il considère que la famille est désormais le « laboratoire de la société ». Les relations familiales sont en partie considérées comme des processus transactionnels entre ses différents membres et cette manière de faire se propage au fur et à mesure que les enfants grandissent et entrent dans l'âge adulte et dans les autres sphères de la société. C'est dans ces échanges récurrents que se tisse à la fois la confiance en l'autre, l'acceptation de la confiance que l'autre place en moi et également la confiance en soi. C'est sur de ce dernier point et son acquisition que l'accent va être porté.

La propagation dans les autres sphères de la société

Cet apprentissage par la négociation qui se construit dans les familles se déploie ensuite dans les autres domaines de la société, tels que l'école et le travail, via le projet. La relation de confiance comme espace permettant des ajustements réguliers est de plus en plus perçue comme une norme par la jeune génération et certains attendent que le cadre s'adapte à leurs besoins. Dans le système éducatif, une pluralité de réponses existe parmi le corps enseignant. Certains professeurs peuvent choisir de jouer les « copains » en accédant aux différentes demandes, et en espérant ainsi avoir une paix « sociale » durant le temps de classe. D'autres à l'inverse vont assumer leur position d'autorité et poser un cadre aux contours peu négociables, ce qui ne les empêche pas par ailleurs de mettre en place des mesures pédagogiques innovantes. Entre ces deux types, toute une palette de manières de faire existe. Ce qui constitue un défi pour l'équipe pédagogique qui va devoir de plus en plus tenir compte des demandes individuelles des éducateurs tout en créant un nous. Sans oublier bien sûr la présence de plus en plus prégnante des parents.

Cette tendance se retrouve dans le monde du travail, en profonde mutation. De nombreux DRH se plaignent de la non-fidélité des jeunes qui quittent un emploi si cela ne fait pas sens ou si le cadre ne leur convient plus obligeant alors à repenser les modes d'organisation. Les demandes qui apparaissent sont davantage, pour reprendre Luc Boltanski et Eva Chiapello (Boltanski & Chiapello, 1999), de l'ordre de la « coopération ». Au management vertical, les individus

souhaiteraient davantage d'horizontalité, de partage, de collaboration, ce qui n'exclue pas d'être en compétition entre groupes. D'où ce terme qui mêle à la fois compétition et coopération. Ce qui a été fortement été accéléré par les confinements qui ont contribué à développer le télétravail et à flouter les frontières entre le travail et le privé.

La confiance en soi comme compétence sociale et comme injonction sociale

La confiance en soi est une compétence sociale qui s'acquiert progressivement via les différentes instances de socialisation (famille, amis, école, travail). Depuis les années 60, les travaux sociologiques ont démontré que cette confiance est inégalement répartie dans la société et dépend fortement de l'appartenance à certains milieux sociaux. Plus on est issu d'un milieu fortement intégré socialement et économiquement plus cela contribue à se sentir « à sa place » quel que soit la situation sociale, le lieu (un opéra, un concert de rock, un diner « chic » par exemple), les personnes présentes et les enjeux du moment. Il n'y a pas ce sentiment d'être en décalage, cette crainte d'en faire trop ou pas assez que connaissent par exemple « les transfuges de classes ». Cette confiance en soi est incarnée dans l'hexis corporelle, c'est-à-dire dans la manière de bouger, de s'exprimer, de se tenir à table, de se vêtir etc. Ainsi le social, notre appartenance sociale façonnent notre corps sans que nous ne nous en rendions compte et parlent de nous aux autres. Et inversement. Ce n'est que par une prise de conscience et un certain contrôle de soi qu'il est possible de modifier partiellement l'image renvoyée.

Dans le système éducatif, les épreuves orales sont souvent mieux réussies par les jeunes issus des milieux dits privilégiés et elles contribuent à renforcer leur propre estime d'eux-mêmes. C'est l'inverse qui se déroule pour les autres jeunes qui ne connaissent pas les codes implicitement attendus et vont redouter ce type d'exercice, ignorant comment s'y préparer ou bien vont tenter de le contourner par l'usage de la provocation. S'il n'y a pas d'apprentissage réel et construit proposés par les enseignants afin de former à ces épreuves alors elles restent des vecteurs – souvent inconscients - de la reproduction des inégalités sociales. Les éducateurs ont alors un rôle crucial à jouer : celui de comprendre puis de faire comprendre que l'oral se travaille et ne relève pas de facilité individuelle mais sociale, ce qui paraît naturel et évident est souvent le résultat d'une transmission culturelle sur plusieurs générations. Il leur faudrait également prendre en compte la pluralité des manières de faire et de dire (dont la leur) en évitant que la norme support de l'évaluation ne favorise un groupe spécifique. Cet exercice de l'oral est donc un élément révélateur et discriminant de la confiance en soi.

Cette aisance à la prise de parole est désormais considérée comme une compétence de plus en plus exigée dans le monde professionnel. A la fois signe d'une confiance en soi elle permettrait également de créer les conditions pour des relations de confiance professionnelles. Un retournement se produit qui fait de la confiance une injonction, une obligation qui s'imposerait à tous. Présentée comme un

espace sécurisant, désiré et permettant l'ouverture à l'autre elle devient un outil normatif auquel il devient difficile de déroger sous peine de se sentir exclu.

La confiance comme injonction sociale via le projet

La fragilisation actuelle des institutions de socialisation habituelles diminue la capacité des mécanismes d'intégration. Cette tendance est encouragée et portée par le néolibéralisme actuel qui valorise la liberté, l'autonomie et le choix individuel. Les individus ne sont plus des personnes ancrées dans des histoires collectives ni membres de groupes sociaux mais seulement des personnes libres de toute attache et revendiquant leurs particularismes, leur singularité. Ce qui les distingue est bien plus souvent valorisé que ce qui les lie et les relie. Par conséquent, l'existence même des déterminismes sociaux est de plus en plus contestée. Ils sont invisibilisés de même que tout ce qui pourrait entraver la liberté totale de l'individu. Ce qui pourrait apparaître comme une forme ultime voire achevée de la liberté ne l'est pourtant pas. Comme l'a montré Alain Ehrenberg (Ehrenberg, 1998) nous sommes tous soumis, sans nous en rendre compte à de nouvelles normes collectives. Elles se présentent sous la forme d'injonctions paradoxales : « Sois heureux » « Tu dois réussir ta vie » « Aies confiance en toi » etc. La pluralité de choix qui paraissent possibles génère une angoisse diffuse, la crainte de ne pas faire le bon choix, de ne pas avoir assez confiance en soi. L'échec est forcément perçu comme individuel et la personne en porte seule la responsabilité. C'est lorsque ce poids devient trop lourd, que la confiance en soi a chuté, qu'apparaît « la fatigue d'être soi ». Le recours à des substances addictives ou autre peut alors apparaître comme une béquille afin de tenir sa place sociale.

Un autre impératif social a été dévoilé par Eva Chiapello et Luc Boltanski, celle de toujours devoir être porteur, créateur de projet. Ce qu'ils nomment la « cité par projet ». Cette injonction synthétise les précédentes et se décline dans tous les domaines de la vie : avoir un projet de couple, un projet d'études, un projet pédagogique, un projet parental, un projet professionnel, un projet pour la retraite. Cela tend parfois à l'absurde lorsque les institutions étatiques demandent aux personnes atteintes de maladies dégénératives sans traitement existant d'établir un projet de vie. Ce qui importe ce n'est pas tant la réalisation du projet que le fait d'affirmer en avoir un ou plusieurs et donc de se définir à travers lui/eux. Et si le projet échoue, il est alors nécessaire d'en tirer « des leçons de vie », des « conséquences ». Une obligation à positiver ce qui a échoué. De nombreux témoignages portés par les réseaux sociaux, les médias, les films, la littérature vont dans ce sens. Il faut croire, avoir confiance en soi et en son projet afin de franchir des obstacles et de réussir. La réussite ne dépendrait donc que de la détermination de l'individu et de sa capacité à rebondir malgré les doutes.

La confiance exigée est bien la confiance en soi, en l'accomplissement de sa singularité. Cependant, elle n'est rien s'il n'y a pas le désir, la croyance, la confiance que le collectif accueillera notre projet.

« Dans un monde connexionniste, écrivent Luc Boltanski et Eve Chiapello (op. cit. 1999, p. 168), les êtres doivent, pour que les projets réussissent, « faire et donner confiance, savoir communiquer, discuter librement, être capables de s'ajuster aux autres et aux situations, sans être freinés par la timidité, la rigidité ou la méfiance ». Et cela en fonction de leurs compétences sociales héritées puis travaillées.

Les réseaux sociaux: un défi à la confiance?

La confiance interpersonnelle semble donc dominer de plus en plus sur la confiance institutionnelle et c'est là-dessus que s'appuient certains réseaux sociaux (Maigret, 2022). Ils contribuent à flouter les limites entre l'intime, le privé et le public. Lorsque le jeune ferme la porte de sa chambre cela signifie qu'il souhaite un temps seul, un temps d'intimité, où personne n'est convié. Désormais, ce temps-là est filmé et diffusé sur certains réseaux, et potentiellement visible par des inconnus. Mais pas par sa famille. Le jeune se met en scène, il propose son projet. Le privé ne l'est plus puisque le public y entre. Certaines études démontrent que désormais, même seul et sans se filmer, ce même jeune, imagine ce qu'il pourrait filmer. Il est ainsi presque continuellement accompagné du regard possible de l'autre. Les modèles diffusés sur ces réseaux, les pratiques présentes peuvent concourir à abimer fortement la confiance en soi du jeune et même générer des addictions à ces réseaux. En effet, la pluralité des choix, les injonctions de réussite et de confiance peuvent engendrer l'effet inverse, c'est-à-dire du désarroi voire de l'anxiété. Or, de nombreux individus ont besoin d'un cadre normatif et d'une autorité qui les guide et les rassure. Si ce cadre n'est pas présent au domicile, ou à l'école, certaines jeunes et plus tard des adultes peuvent être tentés de le chercher et de le trouver dans des groupes de type sectaire (au sens sociologique et webérien du terme). Groupe dans lesquels la confiance est totalement donnée au leader, dont les décisions et l'autorité ne sont pas contestées. C'est de façon libre et autonome que ces personnes y entrent le plus souvent et trouvent un espace mental, physique qui les reconfortent tout en les valorisant. C'est souvent par l'intermédiaire des réseaux numériques que les premiers liens se créent.

Conclusion

Ainsi, même si les sociétés actuelles sont marquées par de nombreux bouleversements, la relation de confiance reste un élément structurant et structuré des relations sociales, du lien social. Elle est désormais un des fondements même des familles contemporaines relationnelles, qui se déploie ensuite dans les autres mondes sociaux. Cette place importante accordée à la confiance comporte aussi ses revers: elle devient une injonction sociale, « l'obligation d'avoir confiance en soi » injonction qui reproduit involontairement les inégalités sociales et peut fragiliser. Autre injonction, « celle de faire confiance » notamment à ses pairs. Ce qui se déroule sur les réseaux sociaux montrent combien la confiance peut parfois être manipulée. Moins les institutions sont régulées de manière normée, plus les relations interpersonnelles prennent de l'importance et se nouent dans le lien de confiance. L'éducation à la confiance est donc fondamentale. Le croisement des disciplines

autour de ce concept est nécessaire afin de pouvoir observer au plus près et de la manière la plus ajustée ce qui se joue dans nos sociétés. Comprendre que la confiance est issue des différentes socialisations et se déploie dans les différentes sphères de la société permet de placer l'éducation à la confiance au cœur de la réflexion. Il s'agit donc de penser l'acte d'éduquer différemment, aussi bien à l'école qu'ailleurs, puisque l'éducation est processus constant tout au long de nos trajectoires de vie. Comment éduquer par exemple à la confiance dans le monde du travail ? Et ce sans que cela ne devienne – comme nous l'avons vu – un retournement instrumental de la notion mais bien un but en soi. Enjeu crucial, la confiance peut devenir un nouvel enjeu aussi bien épistémologique – comment la penser – que social, comment la vivre et la faire vivre.

Rererences

- Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.
- Bréchon, P. (sous la direction de) (2023). *Les Européens et leurs valeurs. Entre individualisme et individualisation*. PUG
- Déchaux, J-H ([2007], 2009) *La sociologie de la famille*. La Découverte.
- Durkheim, E. ([1893], 2013) *De la division du travail social*. PUF.
- Durkheim, E. (1904) « L'élite intellectuelle et la démocratie ». *Revue bleue*, 5^e série, t. I.
- Ehrenberg, A. (1998) *La fatigue d'être soi*. Odile Jacob.
- Giddens, A. (2004). *La Transformation de l'intimité : Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes* [« The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies »]. Éditions du Rouergue.
- Halbwachs, M. (1925) *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Félix Alcan.
- Maigret, E. (2022) *Sociologie de la communication et des médias*. Armand Colin.
- Segalen, M. (2013) *Sociologie de la famille*. Armand Colin
- de Singly, F. (2023) *Sociologie des familles contemporaines*. Armand Colin.
- Théry, I. (2016) *Mariage et filiation pour tous : Une métamorphose inachevée*. Seuil.
- Thuredoz, C. (2004) (sous la direction de) *Des mondes de confiance : Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*. CNRS Éditions.